

Débat public sur la **politique** des **transports** dans la **vallée du Rhône** et l'**arc languedocien**



Enseignements des réunions thématiques et orientations exprimées

Des constats et des demandes

- Des transports pour aménager le territoire
- Des impacts environnementaux préoccupants
- Une priorité au report modal pour les marchandises et aux transports collectifs pour les voyageurs
- Les infrastructures routières
- Vers un autre choix de société : évolution ou rupture ?

Des transports pour aménager le territoire (constat)

- Les **erreurs du passé** ne doivent pas être renouvelées (par exemple: Lyon - Fourvière , démantèlement de voies ferrées sur Sillon alpin, etc)
- Pour de nombreux territoires (mais pas tous) on se trouve en situation **de trop grande dépendance** à l'égard de la VP et des transports routiers,
- Les transports doivent aider à **structurer et si possible desservir l'ensemble du territoire** et ne pas se limiter aux grands flux des principaux corridors :
 - Lier plus directement planification territoriale et systèmes de transports (coordination Autorités Organisatrices de Transport et SCOT)
 - Les collectivités et l'Etat ont un rôle déterminant à jouer ensemble : DTA à bonne échelle

Des transports pour aménager le territoire (demandes)

Accélérer la réalisation de projets ressentis comme prioritaires par les territoires:

- **PACA** : soutenir la compétitivité du port de Marseille, réaliser la LGV PACA et étudier le tunnel du Montgenèvre pour voyageurs et fret
- **Rhône-Alpes** : contournement ferré complet de Lyon par l'Est, rive droite du Rhône pour les TER, pas d'agrandissement de l'A7 mais demande de report des trafics de transit sur des axes alternatifs
- **Languedoc-Roussillon** : urgence d'une ligne nouvelle mixte Montpellier-Perpignan, divergences sur le dédoublement de l'A9 au droit de Montpellier, pas de demande d'autoroute des Piémonts

Des impacts environnementaux préoccupants (constat)

- **Une prise de conscience marquée par des enjeux globaux :**
 - risques du réchauffement climatique,
 - cherté à venir du pétrole due au pic de production
- **De fortes attentes pour réduire les impacts locaux du trafic routier (et parfois ferroviaire):**
 - **Santé** : facteur de risques aggravant (18 000 morts/an)
 - **Bruit** : des normes ne correspondant pas au vécu des populations
 - **Sécurité** : cohabitation VL-PL accidentogène et risque pour le transport de matières dangereuses (aussi en ferroviaire)
 - **Risques naturels, paysage, biodiversité** : des attentes non satisfaites

Des impacts environnementaux préoccupants (demandes)

- Faciliter le changement des comportements en offrant des **alternatives “crédibles et pratiques” à la route**
- Se fixer des **objectifs plus ambitieux** en matière de **réduction de la consommation et de la pollution des véhicules** : investissements soutenus dans les nouvelles technologies beaucoup plus économes en énergie et nettement moins polluantes
- Demande de **requalification des infrastructures existantes** et mutualisation des protections en cas de cumul d'infrastructures
- Améliorer la **sécurité** des autoroutes et **limiter les vitesses en cas de nécessité**

Priorité au report modal pour les marchandises et aux transports collectifs pour les voyageurs (constat)

- **Voyageurs :**

- Congestion routière surtout ressentie autour des agglomérations aux heures de pointe et en périodes de vacances
- Des transports collectifs trop peu développés, trop peu connectés et qui ne couvrent pas suffisamment le territoire
- Capacité des modes non routiers à “attirer/ absorber” une partie de la croissance future

- **Marchandises :**

- Prépondérance du transport routier des marchandises et fragilité passée et actuelle du fret ferroviaire (faible fiabilité)
- Sous-utilisation du mode fluvial
- Capacité des modes non routiers à absorber la totalité de la croissance future

Priorité au report modal pour les marchandises et aux transports collectifs pour les voyageurs (demandes)

- Ne pas laisser le marché **décider seul** des choix modaux (incitation-réglementation)
- **Développement de reports modaux massifiés (fer, fleuve, mer) pour les marchandises** longue distance sur l'axe Europe du nord-Péninsule ibérique,
- Améliorer fortement **qualité, fiabilité, fréquences et cadencement de l'offre locale, interurbaine et régionale des transports publics** pour permettre de substantiels transferts modaux,
- Généraliser les **plans de déplacement** dans les entreprises, les administrations et les collectivités pour réduire les "mobilités inutiles"
- **Prélever davantage sur la route pour financer les autres modes** (type RPLP suisse, taxe carbone, péages urbains) : un corridor d'intérêt national et européen devrait bénéficier aux transports collectifs locaux

Infrastructures routières (constat)

- Crainte que l'augmentation des capacités autoroutières crée un **appel d'air au trafic** et joue contre le report modal
- Inquiétude des acteurs économiques sur la congestion croissante comme **frein à l'économie et à l'emploi**
- A75, A51, A79 : **désenclavement** des territoires pour les uns, itinéraires de **délestage** pour les autres
- Interrogation sur la **cohérence politique** entre changement climatique / pic pétrolier et «agrandissement des tuyaux »

Infrastructures routières (demandes)

- **Gérer et améliorer le réseau routier existant** pour en accroître la sécurité sans pénaliser les trajets quotidiens et la venue des touristes français et étrangers (requalification des infrastructures, régulation des dépassements et voies réservées aux PL et aux VP chargées, limitation des vitesses et des accès au réseau autoroutier en périodes de fortes charges de trafic “orange” et “rouge” notamment ...),
- Volonté des élus de l'Ardèche d'une nouvelle infrastructure
- Mise à 2 x 2 voies de la RN88 et/ou des nationales à proximité des agglomérations et simples barreaux routiers ou autoroutiers

Vers un autre choix de société : évolution ou rupture ?

- **Souhait d'une relocalisation des activités** et d'un développement de l'habitat mieux relié aux transports collectifs
- Mise en cause du **culte de la vitesse**
- Appel au **changement des comportements** au-delà des nouveaux carburants et des nouvelles motorisations insuffisants pour atteindre le facteur 4 :
 - **évolution** : mise en cohérence des logiques du citoyen et du consommateur (réduction des transports inutiles)
 - **rupture** : changement de modèle économique

Quelle acceptabilité des mesures et groupes de mesures au niveau des territoires ?

Des réalités incontournables ...

- **Vallée du Rhône + arc languedocien = couloir de transport multimodal Nord-Sud essentiel, le plus chargé d'Europe en voyageurs et en marchandises**
- **Une croissance des populations et des emplois dans les trois régions ainsi qu'une attractivité dépassant nettement la moyenne nationale.**
- **Une vocation touristique majeure entraînant des surcharges de +60% à +80% des trafics route et rail en périodes de vacances**

... des contradictions à dépasser

- **Avis divergent** entre **les experts** qui estiment que les mobilités vont croître de 40% d'ici 2025 et **une partie du public** qui pense une rupture (stagnation ou déclin) probable,
- La volonté de report modal s'exprime en **stigmatisant principalement le transport routier de marchandises dont le transfert** semble plus aisé à atteindre que celui des voyageurs,
- **pas ou peu de réponse sur les modifications « acceptables » de comportements par les habitants des 3 régions** pour résoudre la problématique congestion/pollution.

Les trois orientations maîtresses du débat

- **Développement des « mobilités soutenables » pour chacun des territoires**
- **Des reports modaux plus volontaristes des voyageurs et des marchandises de la route vers les autres modes**
- **Amélioration - requalification des infrastructures existantes et/ou création d'infrastructures nouvelles -- maillons manquants à réaliser**

Quels enjeux pour la seconde partie du débat ?

- **Aider l'Etat à définir une politique de transports soutenable et acceptable** au regard du triple enjeu : mobilité, environnement et économie
- Pour cela, identifier :
 - **les mesures prioritaires et acceptables par chaque territoire** en distinguant ce qui relève du court, du moyen et du long terme
 - veiller à la cohérence des solutions proposées au regard de **l'aménagement du territoire, de la coordination nécessaire des acteurs et des sources de financement envisageables et durables**

Débat public sur la **politique** des **transports** dans la **vallée du Rhône** et l'**arc languedocien**



Quelle acceptabilité des mesures et groupes de mesures au niveau des territoires ?